Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 071-217105402-20260605-D2026_44-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 05 JUIN 2026

L'an deux mille vingt six, le cinq juin à 18 heures 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Dominique JOUANNE, Maire.

Présents :
M. Dominique JOUANNE, Mme Marie LAIGNEL, Monsieur Abdelkrim MAY, M. Alain BORNE, Madame Josette DESVIGNES, M. Abdulkasim DEMIREL, M. Bernard LAMY, Mme Véronique PAUCHARD, Mme Marie-Christine HAYNAU, M. Régis GAGNARD, Mme Sophie GRELL, M. Tarik SAHIN, Mme Sude OZDEMIR, Madame Jocelyne BERESINA, M. Fabien GIRARD, Madame Nadège CANTIER, Mme Stéphanie CARREZ

Pouvoirs :
Mme Flavie CHEVROT donne pouvoir à Mme Marie LAIGNEL, Mme Colette BOURGEOIS donne pouvoir à M. Bernard LAMY, Mme Corinne MINETTE donne pouvoir à M. Dominique JOUANNE, M. Patrice GAUDRY donne pouvoir à M. Alain BORNE, M. Jean-Marc GIRBES donne pouvoir à Monsieur Abdelkrim MAY, Monsieur Mickaël CHEVALIER donne pouvoir à Madame Nadège CANTIER

M. Alain BORNE est désignée secrétaire de séance (selon art. L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Nombre de conseillers en exercices : 23
Nombre de présents : 17
Nombre de votants : 23

Affaires Générales

D2026_44 DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TORCY ET DE LEURS SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que, conformément aux articles L.283, L.284, L.285, L.289 et R.137 du Code électoral, les conseils municipaux doivent procéder à la désignation de leurs délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026.

Par arrêté préfectoral n° DCL-BRE-2026-46 du 12 mai 2026, le nombre de délégués et de suppléants à désigner pour la commune de Torcy a été fixé à 7 délégués titulaires et 4 suppléants.

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les délégués et suppléants sont élus sur une même liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne.

Toutefois, lorsqu'une seule liste de candidats a été présentée, les sièges sont attribués à cette liste.

Une liste unique a été déposée auprès de Monsieur le Maire avant la séance du Conseil Municipal :

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 071-217105402-20260605-D2026_44-DE

Délégués titulaires :

- M. Dominique JOUANNE
- Mme Marie LAIGNEL
- M. Abdelkrim MAY
- Mme Flavie CHEVROT
- M. Alain BORNE
- Mme Josette DESVIGNES
- M. Mickaël CHEVALIER

Suppléants :

- Mme Colette BOURGEOIS
- M. Abdulkasim DEMIREL
- Mme Stéphanie CARREZ
- M. Bernard LAMY

Vu le Code électoral, notamment ses articles L.283 à L.293 et R.131 à R.148 ;
Vu l'arrêté préfectoral n° DCL-BRE-2026-46 du 12 mai 2026 fixant le mode de scrutin et le nombre de délégués et suppléants à désigner pour l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026 ;
Vu la circulaire ministérielle NOR : INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants ;
Considérant que l'élection des délégués et suppléants constitue une étape préalable indispensable à l'élection des sénateurs ;
Considérant que la commune de Torcy doit désigner 7 délégués titulaires et 4 suppléants ;
Considérant qu'une liste unique de candidats a été déposée dans les délais requis ;
Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de procéder à cette désignation conformément aux dispositions du Code électoral ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

Article 1 : PROCLAMER élus en qualité de délégués du Conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026 les candidats suivants :

Délégués titulaires :

- M. Dominique JOUANNE
- Mme Marie LAIGNEL
- M. Abdelkrim MAY
- Mme Flavie CHEVROT
- M. Alain BORNE
- Mme Josette DESVIGNES
- M. Mickaël CHEVALIER

Suppléants :

- Mme Colette BOURGEOIS
- M. Abdulkasim DEMIREL
- Mme Stéphanie CARREZ
- M. Bernard LAMY

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 071-217105402-20260605-D2026_44-DE

Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité (23 voix Pour).

Le Maire,
Dominique JOUANNE

Alain BORNE,
Secrétaire de séance